QUI PEUT VOTER?

Pour voter à l'élection partielle fédérale, vous devez :

- Être un citoyen canadien, âgé de 18 ans et habitant dans la circonscription depuis le 1^{er} mars.
- Prouver votre identité et votre adresse de l'une des 3 façons suivantes :
 - 1) Fournir **une pièce d'identité émise par un gouvernement canadien**, sur laquelle figure votre photo, votre nom et votre adresse.
 - 2) Présenter deux pièces d'identité autorisées, (dont l'une qui contient votre adresse).
 - 3) Si vous possédez deux pièces d'identité, mais n'avez pas de preuve de résidence, un autre électeur peut confirmer votre lieux de résidence.



COMMENT SAVOIR SI JE SUIS INSCRIT POUR VOTER?

Élections Canada enverra par la poste une carte d'information de l'électeur à tous ceux qui figurent sur la liste des électeurs. Lisez la carte pour vous assurer que votre nom et adresse sont corrects.

- S'il n'y a aucune erreur à votre nom et adresse, gardez la carte. Elle prouve que vous êtes inscrit pour voter et vous indique quand ainsi qu'où aller voter.
- S'il y a une erreur à votre nom et adresse, vous devrez communiquer avec un bureau local d'Élections Canada (1-866-275-1778).

Si vous ne recevez pas une carte d'information de l'électeur, cela peut signifier que vous ne figurez pas sur la liste des électeurs. Vous pouvez également vous inscrire au bureau des scrutions au cours de la journée des votes par anticipation ou de l'élection. Toutefois, pour économiser du temps, inscrivez-vous avant la journée de l'élection.

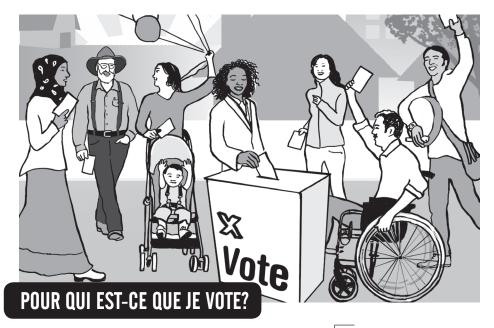
Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez Élections Canada à **elections.ca**

FAIRE COMPTER LES VOIX makingvotescount.ca/fr

FAIRE COMPTER LES VOIX

ÉLECTION PARTIELLE DANS OTTAWA — VANIER

Les personnes qui habitent dans la circonscription d'Ottawa-Vanier éliront notre député pour combler un poste vacant.



esquels de ces candidats s'efforceront d'améliorer notre ville et nos communautés? Appuieront-ils les financements pour les logements, les services de garde et le transport en commun abordables?

CONSULTEZ LES MÉDIAS, DEMANDEZ À VOS AMIS ET VISITEZ LEUR SITE WEB.

Nira Dookeran — LE PARTI VERT DU CANADA

Mona Fortier — PARTI LIBÉRAL DU CANADA

Adrian Papara — PARTI CONSERVATEUR DU CANADA

Emilie Taman — NDP, NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

John Turmel — INDÉPENDANT Christina Wilson — INDÉPENDANT

Damien Wilson — LIBERTARIAN PARTY

JOUR DE L'ÉLECTION : LE LUNDI 3 AVRIL 2017

JOURS DE VOTE PAR ANTICIPATION : LES 24, 25, 26 ET 27 MARS



POURQUOI CETTE ÉLECTION PARTIELLE EST-ELLE IMPORTANTE?

Les députés que nous éliront nous représenteront au gouvernement fédéral et prendront des décisions qui influenceront notre vie quotienne. Que veux-tu dire?

Le gouvernement fédéral accorde des fonds aux villes et aux provinces qui leur permettent d'offrir des services importants, tels que les logements abordables, les soins de santé, les services de garde et le transport en commun.



Étant donné que le gouvernement fédéral gouverne tout le Canada, il façonne notre pays en créant des plans et des normes que l'ensemble des provinces et des territoires doit respecter. Il supervise d'importants programmes, comme les affaires autochtones, la citoyenneté et l'immigration et l'assurance-emploi.

Le gouvernement fédéral est celui qui a le plus gros budget. Il peut agir pour réduire la pauvreté, atténuer les changements climatiques et améliorer la qualité de vie pour tous.

VOTER? QU'EST-CE QUE ÇA CHANGE?

Le député que nous élisons aura une influence sur notre vie, nos communautés et les services qui nous sont nécessaires.



Mais qu'est-ce que mon vote changera?



Les groupes les moins susceptibles de voter sont les Autochtones, les jeunes et les personnes à faible revenu.

Donc, les politiciens risquent d'être moins à l'écoute des sujets qui nous tiennent à cœur.

C'est exact, mais nous pouvons renverser la vapeur. Par nos votes, nous pouvons contribuer à façonner notre pays pour qu'il corresponde à notre vision.